

ANNEE 2025 - 2026
INSCRIPTION NOUVEAUX ADHERENTS

Les inscriptions au cours sont ouvertes à partir du 01/08/2025
NE SONT PRIS EN COMPTE QUE LES DOSSIERS COMPLETS :

- La fiche d'inscription totalement **complétée** (Page 3)
 - Le règlement intérieur **signé** (Page 4)
 - Attestation d'assurance **responsabilité civile**
 - Le règlement des cours de **395€**, soit par :
 - CHEQUE à l'ordre de : SAS THEATRE DE LA COMEDIE
 - VIREMENT BANCAIRE à l'ordre de : SAS THEATRE DE LA COMEDIE (**joindre le justificatif du virement dans votre dossier**)
- IBAN : FR76 1310 6005 0030 0086 0491 272 BIC : AGRIFRPP831

MERCI D'ENVOYER VOTRE DOSSIER COMPLET :

- **SOIT PAR LA POSTE :**
THEATRE DE LA COMEDIE – COURS D'IMPRO
16 RUE SAINT GERMIER - 31000 TOULOUSE

- **SOIT PAR MAIL :**
coursdimpro@lacomediedetoulouse.com

Vous recevrez un mail confirmant ou non votre inscription,
en fonction des places disponibles.

CALENDRIER DES COURS 2025 - 2026			
1	23/09/2025		
2	30/09/2025	19	10/03/2026
3	07/10/2025	20	17/03/2026
4	14/10/2025	21	24/03/2026
		22	31/03/2026
5	04/11/2025	23	07/04/2026
6	11/11/2025	24	14/04/2026
7	18/11/2025		
8	25/11/2025	25	05/05/2025
9	02/12/2025	26	12/05/2025
10	09/12/2025	27	19/05/2025
11	16/12/2025	28	26/05/2025
		29	02/06/2025
12	06/01/2026	30	09/06/2025
13	13/01/2026		
14	20/01/2026		
15	27/01/2026		
16	03/02/2026		
17	10/02/2026		
18	17/02/2026		
SPECTACLE DE FIN D'ANNEE : COURS n° 1 : LE 16/06/26 COURS n° 2 : LE 23/06/26			

FICHE D'INSCRIPTION « ADULTES »

Saison 2025-2026

Je souhaite m'inscrire le (rayez la mention inutile) :

Mardi de 19h00 à 21h00

Mardi de 21h00 à 23h00

Pas de préférence

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél Fixe ou portable (obligatoire):

Email (obligatoire):

- 1) Le règlement intérieur des Cours d'impro reprend toutes les conditions du règlement intérieur du Théâtre La Comédie de Toulouse.

Les cours auront lieu sur la scène de la Comédie de Toulouse, sous réserve de la disponibilité de la salle. La Comédie de Toulouse étant un théâtre en activité, des modifications dans sa programmation peuvent compromettre le déroulement normal des cours. Le théâtre se réserve le droit de transférer, exceptionnellement certains cours, dans une autre salle (LE STUDIO, LA PETITE COMEDIE, LE REX (15 avenue Honoré Serres).

- 2) L'admission de l'adhérent aux cours entraîne l'obligation, pour ce dernier, de s'acquitter des droits d'inscription selon les conditions et tarifs fixés par La Comédie de Toulouse. Un cours d'essai gratuit réservé aux nouveaux élèves est proposé le Mardi 09 septembre 2025 (nombre limité) de 20H00 à 22H00 et sur inscription par mail :
coursdimpro@lacomediedetoulouse.com.
- 3) La Comédie de Toulouse, représentée par Eric Carrière et Francis Ginibre, confie la direction des cours à Cédric Asna

Conditions :

395 € la saison, payable à SAS THEATRE DE LA COMEDIE en un seul versement par chèque ou virement bancaire.

Toute inscription est ferme et définitive pour les trois trimestres. Aucun remboursement ne sera effectué après inscription.

- 4) Pour que le dossier soit pris en compte et l'inscription soit valable, le **dossier d'inscription doit être complet**, il comprend :
La fiche d'inscription totalement complétée avec 1 photo d'identité
Le règlement intérieur signé
Une attestation d'assurance responsabilité civile
Le règlement des cours de 395€ soit par :
- chèque à l'ordre de SAS THEATRE DE LA COMEDIE
- virement bancaire à l'ordre de : SAS THEATRE DE LA COMEDIE (**joindre le justificatif du virement dans votre dossier**) IBAN : FR76 1310 6005 0030 0086 0491 272 BIC : AGRIFRPP831
- 5) L'inscription aux COURS D'IMPRO engage l'adhérent à respecter le règlement intérieur, à respecter les autres participants et le Professeur. Tout adhérent nuisant au bon déroulement des cours par son comportement, et après avertissement écrit, se verra exclu définitivement, sans remboursement de ses cotisations.
- 6) SAS THEATRE DE LA COMEDIE n'est pas responsable des vols d'objets appartenant aux adhérents pendant les cours
- 7) Il est interdit d'apporter de la nourriture dans la salle de répétition, la salle et le hall du théâtre, ni de manger à l'intérieur de la salle. Seules des bouteilles d'eau en plastiques sont autorisées.
- 8) L'adhérent déclare que son état de santé lui permet la pratique du théâtre et d'exercices physiques
- 9) Un spectacle de fin d'année pourra être organisé. Le tarif d'entrée sera payant
- 10) L'admission définitive aux Cours entraîne pour l'adhérent **l'acceptation pleine et entière du droit à l'image.**

Signature du participant, précédée de la mention « Lu et approuvé et accepte le droit à l'image »